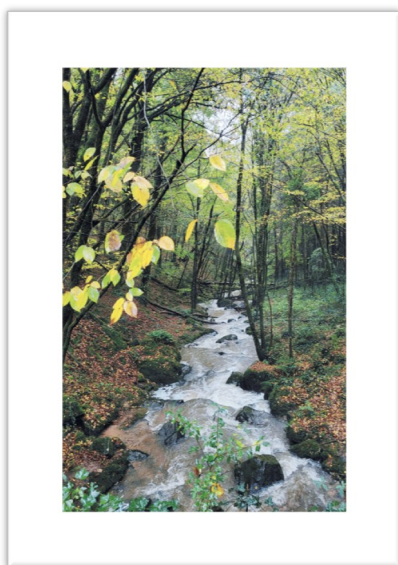
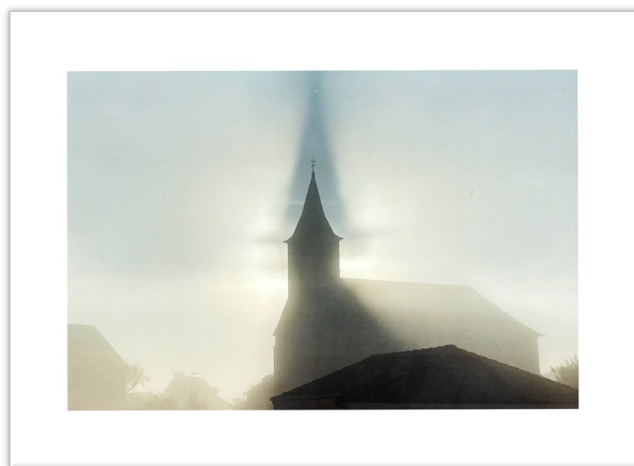


Bulletin municipal de LEYME



Prix du Public :
Fabienne FERRANDES

Les lauréats du concours Photo 2025



Prix du Jury :
Pascal LABLANQUIE

bien viure al país

Janvier 2026

67 rue Principale - 46120 LEYME

Horaires d'ouverture de la mairie

du lundi au vendredi de
9h30 à 12h & 13h30 à 16h30

Tél : 05 65 40 36 60

Mail : mairie@leyme.fr

Contact avec les élus : sur rendez-vous

Imprimé par nos soins

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme chaque fin d'année, le moment est venu de faire une petite pause, de respirer un grand coup et de se dire : « Eh bien, nous y voilà, 2025 s'achève ! »

Le temps passe vite... un peu trop vite parfois.

Cette année encore, nous avons pu constater combien l'implication de chacun, bénévoles des différentes associations, artisans, commerçants, agents de la commune et conseillers municipaux, a pu animer notre village. Merci à celles et ceux qui ont donné un coup de main, un coup d'épaule ou même un simple sourire. Tout cela apporte le bien-vivre dans notre commune.

2025 a été l'année des gros travaux.

En juin, la station d'épuration : grâce aux bonnes conditions météorologiques, le chantier a bien avancé. Le début de sa mise en route devrait se faire courant février 2026.

Au printemps : des modulaires ont été mis en place pour permettre les travaux de rénovation de l'école maternelle et de la cantine. Ces derniers ont débuté au mois d'octobre. Pour la rentrée de septembre 2026, l'école maternelle et la cantine seront à nouveau opérationnelles.

L'église : la restauration des boiseries touche à sa fin.

À l'approche des fêtes, je souhaite à chacun d'entre vous de partager des moments doux et joyeux avec ceux qui vous sont chers. Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et projets épanouissants.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Marc TILLET



La cérémonie des Vœux à la population se déroulera le
Samedi 10 janvier 2026
à 11 heures, à l'Espace Pierre THAMIÉ

la Vie de la Commune

Leyme récompensée pour sa transition écologique

La commune de Leyme s'est distinguée aux Victoires de l'Investissement Local en remportant le trophée « Transition écologique ». Cette distinction, décernée par la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) Occitanie, salue la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées, un projet exemplaire en matière d'environnement et d'aménagement durable. Le maire, Marc Tillet, a reçu le prix lors du Congrès des maires et des élus du Lot, le 17 octobre, au Parc des Expositions du Grand Cahors.



Fleurissement

Depuis une dizaine d'années, le Foyer Occupationnel (FOC) « la Passerelle » participe activement au fleurissement de la commune. Depuis trois ans, résidents et encadrants réalisent aussi les décorations de Noël à partir d'éléments de récupération : un travail créatif et durable qui embellit le village.

La municipalité les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur talent, et souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année.

La commune de Leyme labellisée « Villes et Villages Étoilés »

Pour l'édition 2024-2025 du label national « Villes et Villages Étoilés », l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a annoncé le 30 septembre dernier la labellisation de 759 communes françaises. Leyme a reçu pour la première fois ce label. Le diplôme, notifiant les 2 étoiles décernées, a été remis au Maire, Marc Tillet, le 25 novembre.

Ce label récompense la commune pour son engagement dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne. En effet, des actions ont été menées pour limiter la pollution et les nuisances lumineuses de notre éclairage public avec notamment l'extinction le soir et l'allumage le matin par des horloges astronomiques, la réduction de la durée d'éclairage, ainsi que le remplacement des sources lumineuses de l'éclairage public par des LED.



Zone humide de Lascamps Basse

Le Syndicat de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) porte depuis plusieurs années un programme de restauration des zones humides. Dans ce cadre et après une visite sur le site, le projet de revalorisation de la zone humide de Lascamps Basse a été retenu.

Nous arrivons aujourd'hui au terme de cette opération, financée entièrement par le Syndicat. Ce projet de restauration et de mise en valeur constitue une démarche novatrice, mêlant à la fois la préservation des milieux aquatiques et humides, l'atténuation des effets du changement climatique et la sensibilisation du grand public.

Les derniers travaux, prévus dans les mois à venir, concerneront la création d'un cheminement adapté. Ces aménagements permettront d'ouvrir le cœur de cette zone fragile et d'en faire découvrir le patrimoine naturel en toute sécurité, tout en utilisant des matériaux durables, locaux et respectueux de l'environnement.

la Vie de la Commune

La bascule communale retrouve vie

Tout près de l'église, l'ancienne bascule communale a retrouvé vie après restauration. Installée en 1929, elle servait autrefois à peser les animaux avant les foires et transactions : un témoignage d'une époque où l'élevage faisait vivre le village. Les travaux ont permis de lui redonner son allure d'origine, avec une toiture à deux pans, un mécanisme désormais visible derrière une vitre et des panneaux illustrés de photos et d'archives. Discret mais chargé de mémoire, ce petit patrimoine rural retrouve sa place dans le paysage et dans l'histoire du village.



Une belle réussite pour la « Balade au coucher du soleil »



Le jeudi 3 juillet, la municipalité a inauguré la saison avec la première Balade au coucher du soleil et le succès a dépassé les attentes ! Plus de 120 marcheurs se sont retrouvés au stade Robert Cayrol avant de s'élancer sur deux circuits de 3 et 5 km, à la fraîcheur des sous-bois. L'ambiance était conviviale et joyeuse, ponctuée d'un ravitaillement bienvenu et d'un buffet final très apprécié. Une douce soirée d'été placée sous le signe du partage et de la bonne humeur, qui donne envie de renouveler l'expérience !

Repas annuel des retraité.e.s

Le repas s'est tenu le samedi 6 décembre dans une salle comble, réunissant anciens et nouveaux retraité.e.s dans une ambiance chaleureuse. Le traiteur « Les Saveurs bellocoises » a régalié l'assemblée.

La traditionnelle remise des médailles a honoré les noces d'or des époux Tillet et Faulkner, ainsi que les noces de diamant des couples Cayrol, Mounié et Roussiès.

Un beau moment de partage pour clôturer l'année.



Quand Quartiers rime avec Convivialité !

Cet été, trois quartiers de Leyme (Lascamps, Courbou et la Source) ont perpétué la belle tradition des repas de voisinage. Près d'une centaine d'habitants se sont retrouvés pour partager grillades, spécialités maison, rires et souvenirs.

De 7 à 95 ans, toutes les générations étaient réunies autour de longues tablées où se mêlaient anciens et nouveaux venus. Ces moments simples, préparés avec cœur, rappellent combien l'esprit de proximité et de solidarité reste bien vivant à Leyme.



Courbou

Lascamps



La Source

la Vie de la Commune

Écoles...

Dans le cadre des projets d'économie d'énergie, le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser un diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux (Mairie et Écoles).

Au vu de l'étude réalisée et présentée par Quercy Energies, des travaux de rénovation énergétique ont été engagés sur l'école maternelle et le restaurant scolaire.

Durant ces travaux, prévus d'octobre 2025 à juin 2026, des modulaires ont été installés afin d'accueillir les enfants de maternelle durant l'année et maintenir un fonctionnement normal du restaurant scolaire et des activités périscolaires.



Désamiantage des locaux, changement des menuiseries, isolation extérieure des bâtiments, réfection des toilettes de l'école, mise aux normes de certains éléments (cloisons coupe-feu par exemple) sont au programme et doivent permettre des économies d'énergie conséquentes et améliorer le confort des enfants et du personnel.

Grâce à l'étroite collaboration entre enseignants, personnel communal et élus pour le déménagement, la

rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Actuellement l'école accueille 74 élèves répartis sur 4 classes (maternelle : 21 / CP : 14 / CE : 22 / CM : 17)

À la maternelle, Nadine Havet, enseignante, remplace Marianne Abel qui a souhaité une mutation.

Station d'épuration

Le chantier avance bien et la station de traitement des eaux usées prend forme. Elle est composée de 2 parties.

Une première partie concerne les canalisations. Les travaux qui consistaient à relier les canalisations d'eaux usées jusqu'aux différents postes de relevage sont terminés ainsi que la partie de la canalisation qui ramène les eaux claires pour se jeter dans le ruisseau la Biarque, après le pont, route de Molières.

La seconde partie porte sur la station elle-même. Les terrassements ont été effectués dans de très bonnes conditions météorologiques. Les géotextiles puis plusieurs couches de cailloux de différentes tailles ont été posés. Ne reste plus qu'à planter les roseaux et à aménager les abords extérieurs.

La station devrait être opérationnelle en début d'année 2026.



Projets pédagogiques de l'année scolaire 2025-2026

Projets de Maternelles

- ⇒ Septembre : aide à l'autonomie
 - ⇒ Octobre :
 - sortie en forêt (avec CP/CE1)
 - ateliers Cuisine (jus de raisin, compote, soupe)
 - ⇒ Novembre : travail sur le vocabulaire, langage, numération et logique
 - ⇒ Décembre : fabrication d'objets pour le marché de Noël
- « Ciné pitchoun » : 3 séances en cours d'année
- « Liaison GS/CP et Maternelles > CP/CE1 »
- ⇒ sortie en forêt le 10 octobre
 - ⇒ Les CE1 puis les CP iront lire des histoires aux enfants de maternelles

CP/CE1 et CE1/CE2

« École de cinéma » : 3 séances dans l'année scolaire

CP à CM2

Tous les élèves ont accès à la bibliothèque médiathèque intercommunale

« Prix des incorruptibles » : au printemps, les élèves voteront pour l'un des 5/6 livres qu'ils auront lus pendant l'année scolaire (livres achetés par l'Association des Parents d'Élèves)

« Artistes en résidence » avec FAVO :

- ⇒ 16 et 19 septembre, projet autour des contes de Charles Perrault
- ⇒ les élèves ont appris le refrain d'une de ses chansons
- ⇒ 13 octobre : enregistrement de cette chanson classe par classe, pour être intégrée à son spectacle
- ⇒ 17 octobre : les enfants ont assisté à la répétition générale d'une partie du spectacle



Sortie scolaire : pas de sortie scolaire de fin d'année prévue à ce jour

la Vie Culturelle

Une soirée « Contes » pleine d'émotions avec Michel Galaret

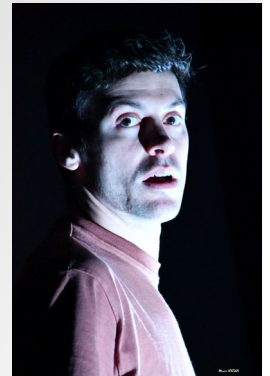
Le public est venu nombreux le 24 octobre pour assister à la soirée contes animée par **Michel Galaret**, à la salle de spectacles de Leyme. Conteur généreux et malicieux, il a su captiver l'auditoire avec des récits tour à tour drôles, tendres ou émouvants, mêlant mémoire locale et imagination. Sa parole simple et vivante a fait voyager petits et grands, rappelant combien le conte reste un art du partage et du lien.



Organisée en partenariat avec la médiathèque de Leyme et la commission culture municipale, la rencontre s'est prolongée par un temps d'échanges chaleureux avec le conteur. Une belle soirée qui appelle, à n'en pas douter, d'autres rendez-vous du même esprit.

Une soirée bouleversante autour de *Vous n'aurez pas ma haine*

La salle de spectacles de Leyme affichait complet le samedi 8 novembre pour la représentation de *Vous n'aurez pas ma haine*, adaptée du livre d'**Antoine Leiris**. Seul en scène, **Mickaël Winum** a tenu le public en haleine pendant plus d'une heure, incarnant avec justesse la douleur, la résilience et la tendresse d'un homme confronté à l'indicible.



La mise en scène d'**Olivier Desbordes** et la sobriété du décor et de l'environnement musical ont renforcé l'intensité des mots, servis par une interprétation d'une rare sensibilité.

Un moment de théâtre profond et humaniste, qui a ému aux larmes une salle silencieuse, avant de longs applaudissements partagés.

Une belle soirée festive au cœur de l'été

Le vendredi 9 août, l'esplanade de l'EPT a pris des airs de guinguette pour la grande soirée festive de l'été, organisée par la commission culture municipale avec le soutien du Comité des Fêtes. Sous les guirlandes lumineuses, habitants et vacanciers se sont régalés grâce au marché gourmand avant de danser jusque tard dans la nuit.

Le groupe **MDM & Liz Wild** a enflammé la scène avec son énergie communicative et son répertoire festif, mêlant reprises et compositions originales.

Entre rires, rencontres et chansons, cette soirée a offert un beau moment de partage et de bonne humeur, fidèle à l'esprit chaleureux de Leyme.



Expo Photo 2025 : une belle réussite



La 3^e édition de l'Expo Photo s'est tenue du 21 au 23 novembre à l'Espace Pierre Thamié et a accueilli plus de 180 visiteurs, dont 70 lors du vernissage.

Cette année encore, le public a salué la qualité et la diversité des images présentées, ainsi que la possibilité d'échanger directement avec les photographes, un point très apprécié. Le livre d'or témoigne de cet enthousiasme : « magnifiques photos », « très beaux univers », « un plaisir pour les yeux », « beauté inédite du regard sur le monde ».

Dans le cadre du concours organisé pour l'occasion, le Prix du Public a été attribué à Fabienne Ferrandes et le Prix du Jury à Pascal Lablanquie (photos en couverture)

Un beau moment de partage autour de la photographie.

la Vie de la médiathèque intercommunale



Depuis l'été ...

Une Astromobile créative



Tout l'été, la bibliothèque ambulante des médiathèques a sillonné le territoire du Grand Figeac. En juillet, elle a déployé ses lectures dans les jardins de l'Institut Camille Miret. Puis, accompagnés par l'artiste Juliette de Montvallon, les nombreux visiteurs ont pu créer leur carte postale en cyanotype, une technique photographique aux belles couleurs bleues : un succès éclatant !

Les cartes sont mises à sécher par les artistes d'un jour

Lectures magiques et contes rythmés

Cet automne, les lectures prodiguées par les bibliothécaires ont arpenté le monde de la magie, des sorcières et de la poudre aux yeux : merveilleux !

En novembre, le spectacle réseau des médiathèques a mis à l'honneur l'artiste et rappeur Favo. Les huit bibliothèques intercommunales ont accueilli sa relecture slammée des contes de Perrault : les enfants de l'école de Leyme ont même participé à l'enregistrement de la bande-son, quelle consécration !

*Les lectures magiques brillent de mille feux
Le rap de Favo enflamme les oreilles*



La danse des tout-petits

La compagnie « Etadam » est venue proposer aux enfants dès 18 mois un atelier d'expression corporelle coloré, tendre et joyeux. Grands et petits ont resserré leurs liens par la lecture, la musique et le toucher : un moment précieux !

Des foulards dansants et caressants !

Et toujours :

La médiathèque reçoit régulièrement les classes de l'école de Leyme, pour chanter, lire et découvrir de belles histoires à emprunter. Elle part également à la rencontre des autres crèches et écoles du territoire avec l'Astromobile !

Autour des livres, le groupe de lecteurs et de lectrices de la médiathèque, se retrouve chaque mois. Lisons et partageons nos coups de cœur ! Ouvert à toutes et tous.

À venir...

Toujours plus de lectures théâtralisées et d'ateliers créatifs attendent grands et petits.

Prochain grand rendez-vous : une soirée pyjama le jeudi 26 février, dans le cadre du festival *Graines de moutards*. Venez découvrir la médiathèque comme vous ne l'avez jamais vue !

La médiathèque de Leyme est l'une des 8 médiathèques du réseau créé par le Grand-Figeac. Assier, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Figeac, Lacapelle-Marival et La-tronquière disposent également de bibliothèques communautaires pensées comme des espaces de vie culturelle et sociale qui participent au maillage du territoire.

<https://www.grand-figeac.fr/les-mediatheques-du-grand-figeac/>



la Vie des Associations leymoises

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE LEYME

Nom du contact : GISCARD Jean-Claude

Tél. : 06 85 54 62 27

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE LEYMOISE

Nom du contact : LARAUFIE Gérard

Tél. : 06 77 88 09 83

CLUB DU 3ÈME AGE LES AÎNÉS DU SÉGALA

Nom du contact : LAFON Odette

Tél. : 07 86 42 68 44

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LEYME

Nom du contact : ABRAHAM Clémence

Tél. : 06 50 47 60 61

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LEYME

Nom du contact : LAVERGNE Marie-Ange

Tél. : 06 75 45 09 42

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Nom du contact : GOYARD Claudy

Tél. : 06 45 44 53 40 / 06 86 03 31 02

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LEYME

Nom du contact : Monsieur le Président
Caserne de Leyme - 365, rte de Lacapelle-Marival

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

*Rattachée à l'Amicale des Anciens Combattants de
Lacapelle-Marival*

ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE DE LEYME

Nom du contact : DUMAS René

Tél. : 06 45 69 74 79

COMITÉ DES FÊTES DE LEYME

Nom du contact :

Stéphane MAMOUL : 06 32 93 60 91

PÉTANQUE LEYMOISE

Nom du contact : Daphné GIMAZANE

Tél. : 06 59 46 27 88

LA CLIQUE

Stéphane LESTRADE, président

Jérôme VER, secrétaire

Tél. : 06 89 01 00 99

La municipalité rappelle que pour toute manifestation ouverte au public qui propose un débit temporaire de boissons alcoolisées, une demande d'autorisation doit être faite au minimum 15 jours avant à la Mairie. Idem si la manifestation a un impact sur le trafic routier.

Association des Parents d'Élèves

Marché de Noël de l'École

Le 7 décembre, la magie de Noël s'est invitée à Leyme pour le marché organisé par l'Association des Parents d'Élèves. Les nombreux exposants, les balades à poneys, le maquillage et les tresses ont enchanté petits et grands tout au long de la journée.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : les visiteurs, les parents pour leurs gâteaux, les enfants pour leurs jolies créations, la mairie pour son aide précieuse et bien sûr les bénévoles de l'association, indispensables à l'organisation de ce moment convivial.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 mars pour la Quine !



la Vie des Associations leymoises

Le Club des Aînés du Ségala

Comme tous les ans, nous avons partagé un moment d'amitié et de convivialité avec le Club d'Aynac grâce à un pique-nique au lac du Tolorme et un repas dansant organisé cette année par le Club d'Aynac.

Pour la première fois, nous avons organisé un loto, fort apprécié des participants. Nous tenons à remercier les commerçants et les artisans de Leyme et des communes alentours ainsi que Marc Brun, Georges Couderc et Gilbert Crouzat, les animateurs de cette journée. Pour la première fois aussi, nous avons confectionné des crêpes et des gâteaux pour la fête de Leyme, organisé par le Comité des Fêtes.

Après le traditionnel couscous de Cavagnac, nous nous sommes retrouvés pour la dégustation de la bûche de Noël où la quasi totalité des adhérents était présente.

Beaucoup de décorations ont été réalisées par le Club lors du marché de Noël de l'Association des Parents d'Élèves de l'école.

La saison s'est conclue par une sortie au marché de Noël de Sarlat.

Il faut maintenant finaliser le programme 2026 pour qu'il puisse satisfaire le plus grand nombre d'adhérents. Il sera présenté à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 9 janvier 2026. Toute idée nouvelle sera la bienvenue.

Vous pouvez nous joindre par mail : lesainesdusegala@gmail.com ou par téléphone 07 86 42 68 44

À toutes et à tous nous souhaitons de bonnes fêtes et une belle année 2026.



L'Association Gym Volontaire

La Gymnastique Volontaire de Leyme propose une séance chaque lundi de 19h à 20h (hors vacances scolaires), animée par Wylliam Hays.

Des cours accessibles à tous les âges et tous les niveaux, dans une ambiance conviviale où efficacité rime avec bonne humeur.



L'Association Artistique et Culturelle Leymoise

L'association vous propose ses ateliers de lecture un vendredi sur deux : chacun peut y présenter un livre, déclamer un texte ou partager une poésie coup de cœur, lue ou chantée. Les 2^e et 4^e mercredis du mois, son atelier Broderie et Arts textiles vous ouvre également ses portes.

Pour tout contact : 06 86 03 31 02 / 06 45 44 53 40

la Vie des Associations leymoises

La Société de Pêche

Une saison dynamique au bord de l'étang

Au cours de la saison de pêche 2025, nous avons effectué 1 lâcher de poisson blanc (gardons, tanches, carpeaux), 4 lâchers conventionnés par la fédération de pêche du Lot et l'APPMA du Haut Quercy (160kg truites arc-en-ciel) et 80kg de truites arc-en-ciel + 60 kg de truites de réforme ce qui a entraîné une présence régulière et fidèle des pêcheurs qui ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé.



Pour 2026 la saison débutera le Samedi 14 Mars à 8 heures par un lâcher de truites et sera suivi de nombreux lâchers jusqu'au mois de juin.

DATES DES LÂCHERS : Samedi 14 Mars à 8h, 40 kg truites arc-en-ciel / Samedi 28 Mars à 8h, 40 kg truites arc-en-ciel / Samedi 11 Avril à 7h, 40 kg truites arc-en-ciel / Concours Dimanche 26 Avril à 8h, 50 kg truites arc-en-ciel / Samedi 9 Mai à 7h, 40 kg truites arc-en-ciel / Concours Jeudi 14 Mai à 8h, 40 kg truites arc-en-ciel + 30 kg truites de réforme / Concours Dimanche 31 Mai à 8h, FÊTE DE LEYME

Pêcheurs, nous vous attendons encore nombreux autour de l'étang cette année 2026 avec cette convivialité que nous avez su créer et par une organisation, un accueil et des casse-croûtes toujours bien appréciés.

Le Comité des Fêtes

La Movember'Fest du Comité des Fêtes de Leyme

Samedi 1^{er} novembre, le Comité des Fêtes de Leyme tenait son Assemblée Générale. L'occasion de revenir sur une année bien remplie : lors de la fête annuelle, des aubades plus suivies qu'en 2024, un vendredi de fête réussi malgré l'absence d'un producteur et un samedi midi "entrecôte-frites" plébiscité grâce à l'organisation sur le même site que le tournoi de foot. Le soir, le "bodegas tour" a été plus contrasté : moins de repas servis et un prix à recalibrer ; la bodega des anciens, elle, a bien tourné. Dimanche, le concours de pêche a un peu baissé mais reste satisfaisant, tandis que les tapas (deuxième édition), ont confirmé leur succès. A noter aussi, une première tenue de buvette le samedi 9 août lors de la soirée festive, globalement positive, et une sortie ski en janvier 2025 appréciée des membres du Comité. Constat partagé : partout dans le département, les fêtes de village marquent une légère baisse de fréquentation.



Pour clore cette Assemblée Générale, le Comité a renouvelé et étoffé son équipe. Ont été élus à l'unanimité en co-présidence Etienne Vayssouze et Stéphane Mamoul et en vice-présidence Adrien Louargant et Léo Couderc. Le secrétariat revient à Estelle Lassale et Gwenaëlle Vappereau ; nous retrouvons Eva Estival en vice-secrétaire. La trésorerie revient à Fabien Descargues et Aurélie Pradayrol et la vice-trésorerie à Nathan Marchal et Anna Estival. Nouveauté dans le Comité, la mise en place de commissions afin d'alléger la charge de travail des membres du bureau : Mélanie Pradayrol et Maylis Ménager se retrouvent à la communication, Fabien Laroche et Adrien Louargant au tournoi de foot et Gwenaëlle Vappereau, Roman Thomas et Noé Marchal au marché des producteurs.

Le soir, place à la soirée Movember'Fest : 120 repas servis dans une ambiance au beau fixe et, surtout, un chèque de 200€ remis à l'association Movember au profit de la recherche sur la santé masculine. Un beau signe de générosité pour clore une journée utile et festive.

la Vie des Associations leymoises

L'ÉLAN MARIVALOIS

Sur le plan structurel, l'Élan Marivalois poursuit sa croissance avec 405 licenciés, faisant du club le troisième du département derrière Biars et Figeac. L'école de foot compte plus de 175 jeunes, dont une trentaine de féminines. Véritable pilier du club, elle continue de transmettre ses valeurs - respect, humilité, solidarité, dépassement de soi - portée par Colin Austruy, Jean-Jacques Roujas et notre alternant Nicolas Da Costa.

Deux de nos équipes évoluent désormais au niveau régional (U18 et U14) et une équipe 100 % féminine U14/U16 a vu le jour, preuve du dynamisme et du développement constant de la section féminine.

Cette année, le club a également été marqué par un événement caritatif d'ampleur : l'organisation, à Anglars, d'un tournoi en partenariat avec l'association "Un Maillot pour la Vie". Joueurs professionnels et amateurs se sont mobilisés pour offrir une journée



exceptionnelle à des enfants atteints de graves pathologies. Plus de 10 000€ ont été récoltés pour soutenir l'association, démontrant une fois de plus la capacité du football à fédérer et créer de belles actions solidaires.

L'Élan Marivalois tient à exprimer sa profonde gratitude envers la mairie de Leyme, partenaire fidèle et indispensable à la vie du club. Cette année encore, la commune s'est engagée à nos côtés en participant :

- ◇ à l'acquisition de buts à 8 amovibles, essentiels pour la pratique de nos seniors féminines sur le terrain de Leyme ;
- ◇ à la mise aux normes des buts à 11, permettant d'offrir aux joueuses et joueurs un cadre de pratique sécurisé et conforme aux exigences fédérales.

Le complexe sportif de Leyme est un lieu central dans la vie du club. Il accueille chaque semaine de nombreux entraînements, mais aussi :

- ⇒ le vide-grenier chaque année en septembre permettant de rassembler une soixantaine d'exposants et plus de 400 visiteurs sur l'Espace Pierre Thamié !
- ⇒ le quine annuel, organisé en novembre, qui rassemble traditionnellement un très large public ;
- ⇒ les tournois de l'école de foot, attirant chaque année plus de 600 personnes sur la commune ;
- ⇒ le stage d'été, qui réunit une soixantaine d'enfants durant une semaine 100 % football au cœur du village.

Ces événements contribuent à dynamiser la commune et à faire vivre le territoire tout en offrant aux jeunes et aux familles des moments de convivialité précieux.

Nous remercions chaleureusement la mairie pour le prêt régulier de ses infrastructures et le personnel communal pour l'entretien des stades.

Grâce à l'appui de la municipalité, des partenaires, des éducateurs, des bénévoles et des familles, l'Élan Marivalois poursuit son développement et continue de porter haut les valeurs qui font sa force.

Un grand merci également aux commerçants de Leyme pour leur soutien constant et précieux.

Nous souhaitons à tous les habitants de Leyme une très belle année 2026, pleine de sport, de partage et de convivialité.

David SANZ, Jean LANDES, Yves LOUARGANT

Les présidents de l'ÉLAN MARIVALOIS

Selon la **LOI n° 2025-444 du 21 mai 2025** visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité,

et

Le **décret n° 2025-848 du 27 août 2025** fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissements de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs :

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens pourront élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Une harmonisation du mode scrutin municipal entre toutes les communes !

Depuis la promulgation de la **loi du 21 mai 2025**, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera donc un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et suppression du panachage. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenu, au premier tour, au moins 5% des suffrages exprimés. **En cas de fusion de listes, l'alternance entre une femme et un homme doit toujours être respectée.** La répartition des sièges se fait ensuite comme lors du premier tour, avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

Pour plus d'informations :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires>

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

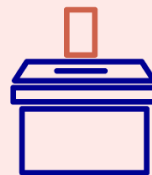
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de **11** conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B** (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

Infos pratiques communales



Cette année 2026, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Cette année, les agents recenseurs sont Monsieur et Madame BEFFARA Thierry et Fabienne.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 05 65 40 36 60.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

les Informations pratiques

L'État civil

depuis juillet 2025

◇ **Naissances : 3**

dont Effy MONJOU née le 27 septembre 2025

◇ **Mariages : 2**

◇ **Décès : 0**

Dans le cadre de la protection des données personnelles et de la vie privée, la Commune ne peut publier les actes de l'état civil sans l'accord des personnes intéressées.

Si vous souhaitez faire part d'un évènement vous concernant, pour le prochain bulletin, merci de le demander au secrétariat de la Mairie.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Restez informés en temps réel avec PanneauPocket !

Alertes météo, travaux, coupures, fêtes locales, infos de la mairie...

ne ratez plus rien de l'actualité de Leyme !
Téléchargez gratuitement l'application **PanneauPocket** sur votre téléphone ou tablette (App Store, Google Play ou AppGallery), recherchez **Leyme**, cliquez sur le cœur : c'est fait !

- ➔ Simple
- ➔ Gratuit
- ➔ Anonyme
- ➔ Infos en temps réel

Disponible aussi sur ordinateur :

app.panneaupocket.com



Un outil pratique pour rester connectés à la vie de votre commune !

Plus d'informations sur :

www.leyme.fr

Compteurs d'eau

Les propriétaires ou locataires sont responsables de leur compteur, par conséquent c'est à chacun de prendre les mesures adéquates pour l'isoler.

En cas d'absence prolongée, nous vous recommandons de fermer le robinet d'arrêt.

Concernant les abonnements au Service de l'eau de la commune, il est impératif de venir vous présenter en mairie pour tout changement suite à déménagement, à acquisition ou bien à mise en location.

Sans cette formalité, les factures seront envoyées aux anciens abonnés.

Merci de votre compréhension !

Surveillance des compteurs

Afin de détecter le plus rapidement possible les fuites d'eau, veuillez surveiller régulièrement vos compteurs et vos consommations.



Les travaux de jardinage/bricolage

ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h et de 16h à 18h



HEURES D'OUVERTURE de la DECHETTERIE
de LACAPELLE-MARIVAL

Mardi et Samedi: 9h à 12h

Mercredi, jeudi et vendredi: 14h à 18h

Fermeture Lundi et Dimanche

N'oubliez pas votre PASS !

Tél. 05 65 34 41 14

les Informations pratiques

Numéros d'Urgence

- ◆ Maison médicale 05 65 50 22 77
- ◆ Infirmiers libéraux : Frédéric BOUTONNET, Charlotte GIBEL 06 66 92 62 98
- ◆ Police secours 17
- ◆ Gendarmerie Lacapelle-Marival 05 65 40 80 17
- ◆ Pompiers : Incendies, accidents et urgences médicales 18
- ◆ Urgences (Appel d'urgence européen)..... 112
- ◆ SAMU, Médecins de garde 15
- ◆ Samu social Accueil sans abri 115
- ◆ Centre antipoison de Toulouse 05 61 77 74 47
- ◆ Enfants disparus 116 000
- ◆ Enfance Maltraitée 119

l'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Lundi : 14h30 - 18h30
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 13h et 14h - 17h
Jeudi : 13h - 17h
Vendredi : 9h - 13h
Téléphone : **05 65 14 08 76**

la MAISON FRANCE SERVICES



pour vos démarches
administratives
uniquement sur Rendez-Vous
Téléphone : **05 65 38 98 17**
pour Leyme et les communes
environnantes

la MEDIATHÈQUE



Mercredi : 9h - 12h30 et 14h -
18h30
Vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 12h30
Téléphone : **05 65 10 07 81**

Nouveaux habitants de la Commune

Vous avez choisi de venir habiter dans notre commune, nous sommes heureux de vous accueillir ! Pour faciliter votre déménagement et votre installation, pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès des différents services publics en suivant le lien suivant: www.service-public.fr Les personnes nouvellement installées sont invitées à se présenter à la Mairie pour s'abonner aux réseaux d'eau et d'assainissement qui sont gérés en régie municipale, s'inscrire sur les listes électorales, connaître toutes les démarches administratives liées à leur déménagement, les consignes relatives aux ordures ménagères, déchets, encombrants, les informations concernant l'école et la cantine...

Il est nécessaire que vos noms et prénoms figurent sur votre boîte aux lettres qui doit être visible et accessible par les services de la Poste pour recevoir votre courrier et vos colis correctement.

Nouveaux retraités

Les habitants de la commune nouvellement retraités et les nouveaux habitants retraités sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie afin de recevoir l'invitation pour le repas de Noël ou le colis, ainsi que les couples ayant 50 ou 60 ans de mariage (Célébration des Noces d'Or et de Diamant).



Les numéros utiles

Santé

Pharmacie - Nathalie LOUARGANT	05 65 38 90 51
Cabinet d'infirmiers - Frédéric BOUTONNET, Charlotte GIBEL	06 66 92 62 98
Cabinet d'ostéopathie - Gaëtan BENNET	07 62 03 96 17
MAISON MÉDICALE	05 65 50 22 77
INSTITUT CAMILLE MIRET	05 65 10 20 30

Commerces

Alimentation générale SPAR - Aline DUGOT	05 65 38 94 39
Bar, restauration sur commande « Le P'tit Bois » - Lionel et Delphine GONZALEZ	06 03 23 02 22
Épicerie et restaurant éthiques « L'Îlot des Saveurs » - Céline GARDIN et Nicolas THOMAS	06 10 40 15 72
Boucherie-Traiteur - Patrick CROUZAT	05 65 38 90 10
Atelier coiffure - Lucie NAVAUX	05 65 38 98 48
Coiffure à domicile - Fabienne MOUNIE	05 65 38 98 16
PIZZ'ARTISTIK - Camion à pizzas tous les mardis soirs - Yohan MOURNETAS	06 15 31 22 56
<i>Marché tous les mardis matin</i>	

Artisans et producteurs

Carreleur - Philippe CLARA	06 70 21 28 22
Carrosserie - Station de lavage - Grégory VER	05 65 38 90 03
Couvreur - David BOUSQUET	06 81 01 51 16
Électricité générale - David DUGOT	06 80 74 87 89
Électricité générale, plomberie, chauffage, climatisation - Rémi FRAUZIOL	06 86 53 80 94
Entretien espaces verts (CESU) - Kévin SCHIMMEL	06 63 38 65 68
Entretien petits espaces verts - Louis DUMAS	06 43 78 17 60
Entretien jardins, montage et réparation de pneus - Christophe PONCIN	06 73 68 12 41
La Ferme de Ventoulou - Nicolas THOMAS	06 10 40 15 72
Production Fruits et légumes - Maria CLAUDIO	07 80 50 24 21
Serrurerie - menuiserie PVC/ Alu - Frédéric LESTRADE	06 89 29 69 76
Taxis Marivalois	05 65 40 95 40

Autres

LACAZE ENERGIES	05 65 40 39 39
Station-service municipale	05 65 40 36 60
Blanchisserie Inter Hospitalière BI2HQ	05 65 11 07 04
Village-Vacances « Le P'tit Bois », Lionel et Delphine GONZALEZ	06 03 23 02 22
Matériel industriel - Gilles PERRIN	05 65 40 78 30

Les personnes qui sont en micro-entreprise et qui souhaiteraient figurer sur cette page sont priées de prendre contact avec la Mairie.

Programmation Ciné-Lot

Centre Culturel Alphonse Lescure - 81 rue Principale 46120 LEYME



Jeudi 8 janvier 2026 à 20h30

La femme la plus riche du monde, un film de **Thierry Klifa**
avec **Isabelle Huppert, Marina Foïs, Laurent Lafitte ...**

Dans cette comédie caustique, Isabelle Huppert et Laurent Lafitte forment un duo comique flamboyant.

Jeudi 22 janvier 2026 à 20h30

L'étranger, un film de **François Ozon**

avec **Benjamin Voisin, Rebecca Marder, Pierre Lottin ...**

Une adaptation réussie du roman d'Albert Camus.

Un acteur bourré de talent, Benjamin Voisin



Jeudi 5 février 2026 à 20h30

Une place pour Pierrot, un film de **Hélène Medigue**

avec **Marie Gillain, Grégory Gadebois, Patrick Mille ...**

Comment un autiste jusqu'alors placé en foyer médicalisé peut trouver sa place dans un endroit mieux adapté...

Vendredi 20 février 2026 à 20h30

Chien 51, un film de **Cédric Jimenez**

avec **Gilles Lellouche, Adèle Exarchopoulos, Louis Garrel ...**



Un film de science-fiction adapté du roman de Laurent Gaudé qui nous plonge dans le Paris de 2045...



Dimanche 8 mars 2026 à 15h

Zootopie, un film de **Byron Howard, Rich Moore, Jared Bush**

Ce dernier Disney est une comédie policière et romanesque qui tourne autour de l'acceptation des différences.

	<p>TARIFS Entrée : 6 € Avec carte de soutien annuelle de 20 € : 4 € Abonné : 5€</p>	
---	--	---